

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal, tenue le 20 novembre 2017 à 20 heures à la salle du conseil située au 309, 4^e Avenue, Saint-Paul-de-Montminy.

Sont présents : Madame Odile Blais et messieurs Guy Boivin, Martin Boulet, Christian Nadeau, Gaston Lessard et Rémi Fontaine formant quorum sous la présidence de monsieur Alain Talbot, maire.

Sont également présents: Monsieur Richard Rémillard, inspecteur municipal et madame Claudette Aubé, dir. générale.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

Monsieur Alain Talbot constate le quorum à 20 heures, souhaite la bienvenue à l'assistance et déclare la séance ouverte.

Les membres du conseil municipal renouvellent leur déclaration qu'ils exerceront leurs fonctions d'élus avec honnêteté et justice dans le respect de la Loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Saint-Paul-de-Montminy et qu'ils s'engagent à respecter les règles applicables après la fin de leur mandat.

À noter que tous les élus ont déjà été assermentés dans les 30 jours de leur proclamation d'élection suivant la Loi sur les élections municipales.

2. LECTURE EST APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-11-01: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Rémi Fontane et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant le point 14-K Stationnement réservé.

À l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Assermentation des membres du conseil municipal

- 1.-Ouverture de la séance
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour
- 3.-Adoption des résolutions des séances du 2 et 30 octobre 2017
4. Lecture et approbation des comptes
5. Correspondance
 - a) Remerciement du Club Équestre de Saint-Paul
 - b) Du Ministère de la Sécurité publique concernant la Semaine de la prévention des incendies
 - c) Communiqué de félicitations de l'UMQ suite aux élections municipales
 - d) Félicitations du député Norbert Morin
6. Administratif
 - a) Résultat des élections
 - b) Nomination du maire suppléant
 - c) Autorisation de signatures (Caisse CFE et autres)
 - d) Membres du Comité consultatif en urbanisme
 - e) Intégration des élus et transfert de dossiers
 - f) Formule de séance préparatoire
 - g) Adhésion à la couverture des assurances collectives au Groupe No 20773 avec la SSQ (MMQ)
 - h) Travaux de préparation du budget
 - i) Formation des élus
 - j) Rappel de certaines modifications / Loi 122
 - k) Dépôt d'un nouveau rôle triennal d'évaluation
 - l) Remise de bulletin de paye
7. Incendie
 - a) Résolution pour le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires
 - b) Demande d'informations d'une personne intéressée à devenir pompier volontaire
8. Voirie
 - a) Modifications du tracteur
 - b) Bilan de l'utilisation du tracteur loué
9. Eau
 - a) Demande de révision sur la taxe d'eau pour les piscines

10. Eaux usées

- a) Demande de branchement au réseau d'égouts municipaux
- b) Dossier d'expropriation de Sylvie Lavoie, indemnité définitive et demande de permission d'appeler
- c) Jugement / Demande particulière d'instance De bene esse et demande de suspension des procédures
- d) Interrogatoire des représentants du ministère le 6 février 2018.

11. Loisirs

- a) Affichage de postes de préposés pour le Camelot et la patinoire

12. Plan d'action avenir et développement de la municipalité

- a) Projet d'affichage WIFI, Guichet automatique, Salle Louis-Georges Caron
- b) Réfection de fresques
- c) Travaux électriques 400A
- d) Suivi du dossier du Parc et demande de François Blais d'une visite pour choisir les couleurs des dalles

13. Résolutions diverses

- a) Reconnaissance, abolition et fermeture d'une partie de l'ancien rang 2 et cession en faveur des propriétaires adjacents
- b) Demande de réserver des dates pour activités équestres à l'été 2018
- c) Demande d'autorisation pour déplacer de la neige
- d) Demande de dons pour Paniers de Noël
- e) Offre de Joanie Gariépy de remettre son salaire pour les élections à la Joujouthèque
- f) Facture de WSP pour le plan d'intervention
- g) Demande de partenariat de l'ABC des Hauts Plateaux
- h) Demande de modification du règlement de zonage
- i) Offre de cession de terrain effectuée par monsieur Claude Bergeron
- j) Nomination d'un responsable MADA et création d'un comité de pilotage
- k) Plan de partenariat pour le Projet d'avenir de l'église de Saint-Paul-de-Montminy
- l) Contrat de télésurveillance d'alarme pour le Camelot
- m) Facture d'Arpentage Côte-du-Sud pour honoraires professionnels concernant la 8^{ème} Avenue
- n) Offre d'un poêle électrique
- o) Précisions sur nos priorités locales
- p) Participation au Forum des communautés forestières

14. Varia ouvert

- a) Suivi du dossier de la maison incendiée
- b) Groupe Dynaco : Roulement des parts et assemblée générale extraordinaire
- c) Prise de photos
- d) Bilan des ROLL-OFF
- e) Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec
- f) Prix Hommage Bénévolat Québec 2018
- g) Partenariat avec Action jeunesse Côte-Sud
- h) Consultation pour la mise en place du Plan d'engagement vers la réussite
- i) Résultats du Gala Prestige Desjardins
- j) Demande de courriels et de photos

15. Période de questions

16. Levée de la séance

3. APPROBATION DES RÉOLUTIONS

2017-11-02 : ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2017

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Odile Blais et résolu d'approuver les résolutions contenues dans le procès-verbal du 2 octobre 2017 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire-trésorière. À l'unanimité.

2017-11-03 : ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 30 OCTOBRE 2017

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par madame Odile Blais et résolu d'approuver les résolutions contenues dans le procès-verbal du 30 octobre 2017 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire-trésorière. À l'unanimité.

4 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

2017-11-04: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Considérant que la liste des chèques portant le numéro de C1700433 à C1700505 inclusivement a été détaillée devant l'assistance, il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu que le paiement de ces comptes au montant de 229 529.13\$ soit autorisé.

À l'unanimité

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites à la résolution 2017-11-04

Claudette Aubé

5. CORRESPONDANCE :

A- Des remerciements du Club Équestre de Saint-Paul sont reçus pour les facilités offertes pour recevoir les cavaliers participant à leurs activités équestres.

B- Le Ministère de la Sécurité publique apprécie la collaboration de la municipalité lors de la Semaine de la prévention des incendies

C- L'UMQ félicite les nouveaux élus suite à leur élection

D- Le député Norbert Morin félicite également les élus et leur assure sa collaboration dans la réalisation de leurs projets municipaux.

6. ADMINISTRATIF :

A- Résultat des élections

L'avis public du résultat des élections a été publié le 10 novembre 2017 tel que requis suivant l'article 260 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

En ce qui concerne la participation des électeurs, sur les 780 personnes inscrites sur la liste électorale, 480 ont exercé leur droit de vote pour une participation de 61,5%.

2017-11-05 : NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu de nommer monsieur Guy Boivin à titre de maire suppléant. Monsieur Guy Boivin ayant accepté, la résolution est adoptée.

À l'unanimité.

2017-11-06 : AUTORISATION DE SIGNATURES AU COMPTE D'AFFAIRE À LA CAISSE POPULAIRE ET AU CFE DESJARDINS DE LA CÔTE-DU-SUD

Considérant la modification des membres du conseil municipal suite aux élections du 5 novembre 2017, il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu :

-Que monsieur Alain Talbot, maire et madame Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière soient conjointement autorisés à signer tous les chèques, effets et autres documents que la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy détient et pourra détenir à la Caisse populaire du Parc régional des Appalaches ainsi qu'au CFE Desjardins de la Côte-du-Sud;

-Que monsieur Guy Boivin, maire suppléant soit autorisé à signer les chèques et effets en l'absence du maire, Alain Talbot;

-Que cette résolution annule toutes les autres résolutions de signatures antérieurement adoptées.

À l'unanimité

2017-11-07 : MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME

Considérant que l'article 6 du règlement 2013-02 «Règlement concernant la constitution du Comité consultatif d'urbanisme» indique que ce comité doit être composé d'au moins deux membres du conseil municipal;

Considérant que suite aux récentes élections municipales deux membres de ce Comité, messieurs Émile Tanguay et Raynald Avoine, ne font plus partie du conseil municipal;

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Odile Blais et résolu que messieurs Alain Talbot et Gaston Lessard soient nommés membres du Comité consultatif d'urbanisme en remplacement de messieurs Émile Tanguay et Raynald Avoine.

À l'unanimité.

E- Intégration des élus et transfert de dossiers

Les responsabilités des dossiers sont ainsi partagées:

Dévitilisation :	Rémi Fontaine
Voirie :	Gaston Lessard et Martin Boulet
Loisirs :	Guy Boivin et Christian Nadeau
Patrimoine :	Guy Boivin et Odile Blais
Affichage :	Guy Boivin
Complexe :	Rémi Fontaine
Grosses vidanges :	Christian Nadeau

MADA et politique familiale :	Odile Blais
Écoréussite :	Alain Talbot
Parc des Appalaches :	Martin Boulet
Incendie :	Christian Nadeau
Médecin et CLSC :	Alain Talbot
Dossier éolien :	Alain Talbot et Gaston Lessard
Chemin St-Rémi :	Odile Blais

F- Formule de séance préparatoire

La formule d'une séance de travail préparatoire se poursuivra.

2017-11-08 : ADHÉSION À LA COUVERTURE DES ASSURANCES COLLECTIVES AU GROUPE NO 20773 AVEC LA SSQ (MMQ)

Considérant que SSQ Groupe financier accepte de couvrir les employés admissibles au sein du groupe 20773 (MRC de Montmagny, TREMCA);

Considérant la baisse des primes et la couverture offertes aux employés admissibles par SSQ Groupe financier en comparaison avec l'assureur précédent;

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu d'entériner l'adhésion des employés admissibles de la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy au groupe 20773 (MRC de Montmagny, TREMCA) offerte par SSQ Groupe financier.

À l'unanimité.

H- Travaux de préparation du budget

Un aperçu des échéances des travaux menant à l'adoption du budget et du Règlement de taxation 2018 est déposé aux membres du conseil.

2017-11-09 : FORMATION DES ÉLUS

Considérant les élections du 5 novembre 2017, il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'autoriser messieurs Alain Talbot, Martin Boulet et Rémi Fontaine à suivre les formations «Rôles et Responsabilités des élus», «Le comportement éthique» et «Maîtrisez vos dossiers municipaux» qui seront dispensées à la MRC de Montmagny en début d'année 2018 et d'assumer les coûts relatifs à ces formations.

À l'unanimité.

J- Rappel de certaines modifications / Loi 122

Le document synthèse exposant les diverses modifications est remis aux membres du conseil.

K- Dépôt d'un nouveau rôle triennal d'évaluation

Un rappel du dépôt du nouveau rôle d'évaluation est donné à l'assistance ainsi que la possibilité de consulter leur nouveau rôle au comptoir du bureau municipal.

L- Remise de bulletin de paye

La procédure de remise des bulletins de paye est expliquée aux membres du conseil.

7: INCENDIE :

2017-11-10 : PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES

Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy prévoit la formation de 2 pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Montmagny en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Montmagny.

À l'unanimité.

B- Demande d'informations d'une personne intéressée à devenir pompier volontaire

Un citoyen a manifesté son intérêt à devenir pompier volontaire. Il sera contacté pour répondre à ses interrogations.

8. VOIRIE

2017-11-11 : MODIFICATIONS DU TRACTEUR

Il est proposé par monsieur Martin Boulet, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'autoriser les modifications suivantes au tracteur tout en validant leurs coûts : identification, ajout d'une attache rapide et modification hydraulique. À l'unanimité.

B- Bilan de l'utilisation du tracteur loué

Le bilan comparatif de l'utilisation du tracteur loué pour la période d'avril à octobre 2017 est déposé à la table du conseil. Ce bilan s'avère positif de plus de 5 000\$ versus une location de tracteur à la pièce.

9 : EAU

A- Demande de révision sur la taxe d'eau pour les piscines

Cette demande sera traitée lors des travaux portant sur le budget

10 : EAUX USÉES

A Demande de branchement au réseau d'égouts municipaux

À la demande de branchement au réseau municipal des eaux usées par le propriétaire du 298, Route 216, il est répondu que la municipalité souhaite régler son dossier en cours de procédures judiciaires contre la Firme Roche Conseil aujourd'hui nommée Norda Stelo avant d'y effectuer d'autres investissements.

B- Dossier d'expropriation de Sylvie Lavoie, indemnité définitive et demande de permission d'appeler

La table du conseil est informée que le 14 décembre 2017 Sylvie Lavoie demandera à la Cour la permission d'appeler de la décision rendue le 26 septembre 2017 par le TAQ concernant la fixation de l'indemnité définitive suite à son expropriation dans le dossier d'assainissement des eaux usées.

C- Jugement / Demande particulière d'instance De bene esse et demande de suspension des procédures

Dans cette cause, le juge Marc Lesage, j.c.s. a rejeté la demande du Ministère de déclarer d'abus et en rejet de la demande introductive d'instance «De bene esse» déposée par la municipalité. Le même juge a également rejeté la demande de suspension de l'instance déposée par la municipalité.

D- Interrogatoire des représentants du ministère le 6 février 2018.

Dans la poursuite des procédures contre Roche, les interrogatoires des représentants du ministère sont planifiés le 6 février 2018.

11: LOISIRS

A- Affichage de postes des préposés pour le Camelot et la patinoire

Un avis public affichant ces postes sera donné avec date de fermeture pour le 1er décembre.

12. PLAN D'ACTION D'AVENIR ET DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

2017-11-12 : PROJET D'AFFICHAGE WIFI, GUICHET AUTOMATIQUE, SALLE LOUIS-GEORGES CARON

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Odile Blais et résolu de commander des pancartes pour afficher le WIFI et le guichet automatique aux quatre entrées de la municipalité ainsi qu'au garage municipal et d'offrir à la Fabrique et aux Habitations du Buton inc d'identifier leurs locaux aux couleurs du projet d'affichage qui sera mis en place en 2018.

À l'unanimité.

2017-11-13 : RÉFECTION DE FRESQUES

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu d'autoriser la réfection de la fresque située sur la route 216 en direction de Saint-Philémon au coût de 1 000\$.

À l'unanimité

C- Travaux électriques 400A

L'entrée électrique du complexe municipal sera remplacée par les Entreprises Claude Côté inc le tout conformément à la résolution 2017-10-21.

D- Suivi du dossier du Parc et demande de François Blais d'une visite pour choisir les couleurs des dalles

Les membres du conseil ont choisi les couleurs des dalles du parc et demandent une rencontre avec François Blais pour obtenir des informations sur le projet d'aménagement du parc.

13. RÉSOLUTIONS DIVERSES

2017-11-14 : Reconnaissance et déclaration de l'abolition et de la fermeture d'une partie de l'ancien chemin public (ancien chemin du rang II) et cession de tous droits, titres et intérêts aux propriétaires adjacents.

ATTENDU QUE lors des travaux d'analyse et de préparation de la rénovation cadastrale par la société Arpentage Côte-du-Sud s.e.n.c.r.l., les arpenteurs-géomètres ont identifié une partie de l'ancien chemin du rang II qui a été abandonné lors de la confection de la nouvelle route (2ième Rang Est) et dont les titres de propriété appartiennent toujours à la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy en vertu de la loi;

ATTENDU QUE cette partie de l'ancien chemin du rang II est occupée par les propriétaires adjacents depuis la confection, dans le début des années 1960, de la nouvelle route, le 2ième Rang, et que ces propriétaires paient des taxes municipales sur cette partie dont les titres appartiennent toujours à la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy;

ATTENDU QUE la municipalité est disposée à céder aux propriétaires adjacents cette partie de l'ancien chemin désaffecté à la condition que les propriétaires assument tous les frais reliés au transfert;

ATTENDU QUE la municipalité respecte les dispositions du Code municipal en disposant en faveur des propriétaires adjacents de cette partie de chemin désaffecté pour 1,00\$ et pour bonnes et valables considérations étant donné :

1) la faible valeur marchande de l'immeuble cédé;

2) les taxes municipales payées par les propriétaires qui occupent la partie de l'ancien chemin,

et 3) les frais payés par les propriétaires pour obtenir la régularisation de leur titre de propriété;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Odile Blais et résolu

De déclarer la fermeture et l'abandon d'une partie de l'ancien chemin du Rang II désaffecté, tel qu'identifié par les arpenteurs-géomètres lors de la préparation de la rénovation cadastrale;

De consentir à la cession en faveur de David Laroche-Lortie et Mélanie Huard sans aucune garantie légale de la part de la municipalité aux risques et périls du cessionnaire de tous les droits, titres, intérêts et prétentions que la municipalité détient ou pourrait encore détenir dans cet ancien chemin désaffecté et dans l'immeuble tel qu'occupé actuellement par les cessionnaires.

De déclarer que la contrepartie pour cette cession sera d'un dollar (1,00\$) plus TPS et TVQ et également pour bonnes et valables considérations.

De déclarer que les frais relatifs à la préparation, la signature et l'inscription au registre foncier de cette cession seront assumés par le cessionnaire.

D'autoriser le maire, Alain Talbot et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Claudette Aubé à signer tout acte de cession à intervenir.

À l'unanimité.

2017-11-15 : DEMANDE DE RÉSERVER DES DATES POUR ACTIVITÉS ÉQUESTRES À L'ÉTÉ 2018

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'autoriser le comité équestre local à utiliser le Camelot et des terrains des loisirs pour la période du 24 au 26 août 2018 pour recevoir des cavaliers lors de leurs activités.

À l'unanimité.

C- Demande d'autorisation de déplacer de la neige

La municipalité n'étant pas propriétaire du terrain concerné, elle ne peut pas donner cette permission.

2017-11-16 : DEMANDE DE DONS POUR PANIERS DE NOËL

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu de donner 4 certificats de 25\$ achetés chez Marché et Fils inc pour la campagne des paniers de Noël.

À l'unanimité.

2017-11-17 : OFFRE DE JOANIE GARIÉPY DE REMETTRE SON SALAIRE POUR LES ÉLECTIONS À LA JOUJOUTHÈQUE

Suite à une vérification auprès du DGÉQ, il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu d'accepter l'offre de madame Joanie Gariépy de verser son salaire gagné lors des élections au montant de 189\$ à un organisme de son choix soit la Joujouthèque du Parc des Appalaches.

À l'unanimité.

2017-11-18 : FACTURE DE WSP POUR LE PLAN D'INTERVENTION

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'autoriser le paiement de la facture 0691333 au montant de 1 745.00\$ avant taxes pour la révision du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites et de la chaussée.

À l'unanimité.

2017-11-19 : DEMANDE DE PARTENARIAT DE L'ABC DES HAUTS-PLATEAUX

Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu de verser le montant de 380\$ pour seconder l'ABC des Hauts Plateaux à poursuivre les activités de la Bibliomobile auprès des enfants de 0-5 ans de Saint-Paul-de-Montminy.

À l'unanimité.

H- Demande de modification du règlement de zonage

Sujet reporté.

2017-11-20 : OFFRE DE CESSION DE TERRAIN EFFECTUÉE PAR MONSIEUR CLAUDE BERGERON

ATTENDU QUE monsieur Claude Bergeron désire céder à la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy des parcelles de terrain tel qu'identifiées sur le plan produit par Arpentage Côte-du-Sud le 14 novembre 2017 sous la minute 2073;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu

-D'accepter cette cession faite à titre purement gratuit;

-De payer les frais d'arpentage ainsi que les frais, honoraires et frais connexes en lien avec cette cession;

-D'autoriser le maire, monsieur Alain Talbot et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Claudette Aubé à signer tout document requis pour donner plein effet à cette résolution.

À l'unanimité.

2017-11-21 : NOMINATION D'UN RESPONSABLE MADA ET CRÉATION D'UN COMITÉ DE PILOTAGE

Résolution qui identifie le conseiller responsable de la question des aînés et qui autorise la création d'un comité de pilotage pour la mise à jour de la politique municipale des aînés et le suivi du plan d'action

Considérant que les aînés tiennent une place importante dans notre communauté et qu'ils sont au cœur du développement de notre municipalité ;

Considérant que la municipalité souhaite poursuivre la mise en œuvre d'initiatives et d'actions visant à améliorer la qualité de vie des aînés et de favoriser un vieillissement actif ;

Considérant qu'avec les autres municipalités de son territoire, la Municipalité a vu sa demande acceptée par le Ministère de la Famille pour réaliser la démarche de mise à jour de sa politique des aînés avec une coordination effectuée par la MRC de Montmagny

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Guy Boivin et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Que madame Odile Blais soit nommée responsable de la question des aînés de la municipalité.

Que la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy autorise de nouveau la création et la mise sur pied d'un comité de pilotage MADA dont le mandat sera de mettre à jour la politique municipale des aînés et de s'assurer du suivi de son plan d'action MADA.

Que les noms des membres du comité de pilotage local et du comité de suivi du plan d'action soient les suivants :

Diane Deschênes, Lucette Bilodeau, Line Godbout et Réjeanne Adam.

À l'unanimité.

K- Plan de partenariat pour le Projet d'avenir de l'église de Saint-Paul-de-Montminy

Sujet reporté.

2017-11-22 : CONTRAT DE TÉLÉSURVEILLANCE D'ALARME POUR LE CAMELOT

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Odile Blais et résolu de renouveler le contrat de télésurveillance d'alarme pour le Camelot en remplaçant le nom d'Émile Tanguay par Christian Nadeau.

À l'unanimité.

2017-11-23 : FACTURE D'ARPENTAGE CÔTE-DU-SUD POUR HONORAIRES PROFESSIONNELS CONCERNANT LA 8^{ÈME} AVENUE

Il est proposé par monsieur Martin Boulet, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu s'autoriser le paiement de la facture EC-17-150 présentée par Arpentage Côte-du-Sud au montant de 755\$ avant les taxes pour honoraires professionnels concernant la 8^{ème} avenue. À l'unanimité.

N- Offre d'un poêle électrique

Des vérifications seront prises concernant le bon fonctionnement du poêle électrique situé au sous-sol du complexe.

O- Précisions sur nos priorités locales

Les membres du conseil entérinent les priorités locales transmises à la MRC:

- Plus de surveillance dans le centre du village, dans la cour de l'église, dans le secteur est et au terrain de loisirs (Camelot);
- Plus de surveillance à l'heure de retour des travailleurs (heure du souper) et le soir;
- Faire respecter les limites de vitesse.

P- Participation au Forum des communautés forestières

L'invitation est transmise aux membres du conseil.

14. VARIA OUVERT

A- Suivi du dossier de la maison incendiée

Dossier en suivi avec avis d'infraction aux divers règlements municipaux remis au propriétaire.

B- Groupe Dynaco : Roulement des parts et assemblée générale extraordinaire

Information transmise à la table du conseil.

C- Prise de photos

La population est invitée le 2 décembre aux activités organisées le 2 décembre dont la Guignolée et des prises de photos au sous-sol de l'église.

D- Bilan des ROLL-OFF

Le bilan des opérations des grosses vidanges est déposé.

E- Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec

Sujet reporté.

F- Prix Hommage Bénévolat Québec 2018

Des renseignements supplémentaires seront obtenus.

G- Partenariat avec Action jeunesse Côte-Sud

Des renseignements supplémentaires seront demandés.

H- Consultation pour la mise en place du Plan d'engagement vers la réussite

Les documents de consultation sont remis au responsable du dossier.

I- Résultats du Gala Prestige Desjardins

Deux entreprises de Saint-Paul-de-Montminy se sont démarquées au Gala Prestige Desjardins. Le Domaine La Charmante a remporté le prix Coup de Coeur et SimpleClic le Prix Fierté présenté par la municipalité.

J- Demande de courriels et de photos.

Les demandes sont soumises aux élus.

2017-11-24 : STATIONNEMENT RÉSERVÉ

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'identifier un stationnement réservé près du complexe municipal.

À l'unanimité.

15 : PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions concernant des nuisances sur certaines propriétés ainsi que des félicitations sont adressées aux membres du conseil municipal.

2017-11-25 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu de lever la séance, il est 22h05.
À l'unanimité.

Je, Alain Talbot, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement les actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 20 novembre 2017.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 4 décembre 2017.